



Concours de financement de la recherche de l'Institut EDS 2022

Appel à projets consacré aux laboratoires vivants sur les objectifs de développement durable (ODD)

Volet offert	Volet interdisciplinaire de recherche
Durée	1 an
Montant	45 000 \$ pour 9 projets étudiants 5000 \$ par projet

Calendrier

- Avis d'appel à propositions : Décembre 2021
- Date limite pour les dépôts : 25 février 2022
- Annonce des résultats : Mars 2022
- Démarrage des projets : Avril - Mai 2022

CONTEXTE

L'Université Laval s'est dotée d'un plan stratégique 2017-2022 portant notamment sur la promotion du développement durable (DD). Un des objectifs (2.2) de ce plan ambitieux est de « *Transformer le campus en laboratoire vivant et en vitrine de l'innovation* ». Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif et dans un souci d'inscrire les actions locales en DD dans un cadre global, l'Institut EDS a été choisi pour relier le projet de campus laboratoires vivants aux [objectifs de développement durable](#).

L'institut EDS a depuis de nombreuses années construit une expertise autour des ODD et a développé une démarche intégrée fondée sur la recherche participative. Fort de cette expérience, l'Institut EDS a été choisi pour assurer la promotion d'un appel à projets pour l'année courante 2021-2022 visant l'accélération et le développement de laboratoires vivants sur les ODD pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Le projet vise à faciliter, soutenir et promouvoir 18 projets de laboratoires vivants sur les ODD issus de la communauté universitaire ou de ses partenaires. L'Institut EDS, appuyé par les démarches transversales de développement durable, de santé durable et d'engagement social, relevant du Vice-rectorat aux affaires externes, internationales et à la santé (VRAEIS), chapeautera les projets afin de proposer une application de la formule des laboratoires vivants sur les ODD qui soit propre au contexte de l'Université Laval. Dans cet objectif et pour espérer un impact concret et positif de chaque projet financé, ceux-ci devront démontrer une collaboration étroite entre la collectivité, la formation/recherche ainsi que le milieu de vie.

Les lignes directrices de « L'appel à projets : laboratoires vivants sur les ODD » sont les suivantes :

- La promotion et le support d'initiatives structurantes de recherche par la création d'un appel à projets visant l'accélération et le développement de laboratoires vivants sur les ODD;
- Une formule interdisciplinaire de mobilisation étudiante ;
- La diffusion et la valorisation des projets financés par la création d'une page dédiée sur le site web de l'Institut EDS, de publications au sein du journal scientifique étudiant l'Interdisciplinaire et par la réalisation d'un forum annuel dans le cadre des activités d'animation scientifique de l'Institut EDS.

L'appel à projets prend donc la forme d'un concours de financement, permettant à l'Institut EDS de stimuler la recherche interdisciplinaire autour des ODD et promouvoir l'approche par les laboratoires vivants.

JUSTIFICATIF LIÉ À L'APPEL À PROJET DE LABORATOIRES VIVANTS SUR LES ODD

L'Institut EDS a pour mission la promotion d'une vue d'ensemble des questions d'environnement et de développement durable par des activités d'approfondissement, d'appropriation et de diffusion des connaissances, de nature à mobiliser ses diverses parties prenantes et à générer des impacts tangibles pour la société. Regroupant près de 120 membres chercheurs et près de 345 membres étudiants qui exercent des activités de recherche et de formation dans divers domaines liés au développement durable, l'Institut EDS est reconnu pour avoir fédéré et fait rayonner cette expertise depuis près de 17 ans. De plus, l'Institut EDS a fait des ODD un axe de développement et de croissance pour les prochaines années.

Le rôle de porteur du projet attribué à l'Institut EDS se justifie entre autres par :

- Les efforts que l'Institut EDS mène pour développer une expertise de recherche et de formation autour des ODD à travers le campus, en mobilisant autant ses membres que l'ensemble de la communauté universitaire;
- Son expérience dans les projets collaboratifs de laboratoire vivant et à sa contribution à la définition et l'expérimentation de la méthode.

L'Institut EDS constitue ainsi l'unité toute désignée afin :

- D'établir les passerelles entre toutes les unités et intervenants impliqués dans les initiatives visées (facultés, services institutionnels, chercheurs, corps étudiant et partenaires du milieu);
- De bonifier l'offre d'activités d'animation scientifique, de contenus de recherche et de formation pour répondre aux besoins du milieu;
- De constituer une communauté de pratique, creuset de collaborations durables.

Conséquemment, les apprentissages et retombées probables des projets de cet appel constitueront à leur tour une référence pour les pratiques de mise en œuvre des ODD en contexte universitaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Sur la base des objectifs généraux visant l'accélération et le développement de laboratoires vivants sur les ODD pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire, cet appel à propositions vise particulièrement, sur le campus et ses territoires d'actions, à :

- 1) Encourager l'appropriation des objectifs de développement durable par les différents acteurs de l'institution;
- 2) Renforcer l'acquisition de connaissances et permettre la réalisation de solutions à partir d'une approche expérientielle collaborative autour du cadre des ODD;
- 3) Interroger une multiplicité d'enjeux au sein du campus par le moyen des ODD;
- 4) Encourager l'approche participative intra et extra-universitaire par la collaboration de différents acteurs;
- 5) Favoriser le développement de réalisations appliquées ayant un impact positif concret.

PORTÉE DU PROJET

Les laboratoires vivants sur les ODD seront à échelle variable, selon leur contexte. L'appel à projet ici présenté jouit d'un budget de 45 000\$ pour financer maximum neuf (9) projets annuellement jusqu'à une hauteur de 5000\$. Les projets pourront se réaliser sur une période d'un an. La portée du projet peut varier, c'est-à-dire qu'il est possible de proposer un projet qui puisse toucher un public cible spécifique, ou, à l'inverse, atteindre l'ensemble de la communauté universitaire. Il est important de retenir que la portée du projet peut prendre diverses formes.

TERMINOLOGIE

PROJETS INTERDISCIPLINAIRES DE RECHERCHE

Il s'agit de projets qui sont susceptibles de conduire à une percée sur le plan scientifique et qui donnent lieu à l'exploration de nouvelles approches, perspectives ou hypothèses. Dans leurs propositions, les demandeurs doivent faire preuve d'une capacité à conjuguer leurs expertises, afin de formuler un projet qui répond à un enjeu transversal de recherche et qui a le potentiel de générer des opportunités de transfert de connaissances, ainsi que des transformations au sein de la communauté universitaire et, éventuellement, à plus large échelle.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les **Objectifs de développement durable** communément appelés « ODD » font référence aux dix-sept objectifs qui ont été adoptés par les États membres des Nations unies en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Cet agenda fixe des cibles à atteindre d'ici 2030. Ces cibles sont au nombre de 169 et sont communes à tous les pays engagés. L'Agenda 2030 établit par ailleurs un processus de revue internationale, par lequel les États sont invités, sur une base volontaire, à rendre compte annuellement de leurs progrès. Déclinée au niveau de chaque État, la mise en œuvre des ODD fait appel à un engagement actif des gouvernements comme de l'ensemble des acteurs (entreprises, collectivités, associations, chercheurs...).

LABORATOIRE VIVANT

Les laboratoires vivants peuvent être définis comme :

« Des écosystèmes d'innovation ouverts et centrés sur l'utilisateur basés sur une approche participative de recherche et d'innovation en communauté et environnement réels. Les laboratoires vivants sont autant des espaces de pratiques ouverts orientés vers la collaboration pour l'innovation, que des environnements réels pour l'expérimentation participative et la création de nouvelles solutions. Les laboratoires vivants sont des intermédiaires entre les citoyens, les organismes de recherche, les entreprises, les villes et les régions pour la cocréation de valeur, le prototypage rapide ou encore la validation pour la diffusion d'innovation et de stratégie entrepreneuriale. » (ENoLL, 2021)¹

De manière synthétique, il est possible de définir les laboratoires vivants comme une approche adaptative et collaborative en contexte réel pour la recherche, l'innovation et l'identification de solutions à des problématiques contextualisées. Les laboratoires vivants sont ainsi mis en avant par deux aspects principaux, tout d'abord, le volet participatif amenant une réflexion commune entre les différents acteurs du campus et soulignant l'ensemble de leurs compétences, ensuite, l'usage du campus comme espace d'innovation, faisant valoir ses infrastructures et services.

¹ Traduction libre à partir de : *“user-centred, open innovation ecosystems based on systematic user co-creation approach, integrating research and innovation processes in real life communities and settings. LLs are both practice-driven organisations that facilitate and foster open, collaborative innovation, as well as real-life environments or arenas where both open innovation and user innovation processes can be studied and subject to experiments and where new solutions are developed. LLs operate as intermediaries among citizens, research organisations, companies, cities and regions for joint value co-creation, rapid prototyping or validation to scale up innovation and businesses.”*ENoLL. (2021). What are Living Labs. Retrieved 2021-01-07 from <https://enoll.org/about-us/>

En contexte universitaire, le laboratoire vivant devient ainsi « *une approche organisationnelle, technologique et socio-économique intégrée dans laquelle une Université utilise ses atouts et ses installations pour étudier, tester ou démontrer des technologies ou des services innovants par, avec et pour la communauté* » (Verhoef & Bossert, 2019, p. 41)

CONDITIONS

ADMISSIBILITÉ

- Les projets doivent, en termes de contenu et aussi à travers la composition de l'équipe, faire preuve qu'ils sont de type interdisciplinaire. Cela doit se traduire par la conjugaison de perspectives ou de méthodes scientifiques différentes. De plus, les projets doivent être déposés par une équipe d'étudiants et étudiantes composée d'au moins deux personnes, issues de champs disciplinaires ou de secteurs variés, dont au moins un ou une membre de l'institut EDS. Cela revient au comité d'évaluation de juger du caractère interdisciplinaire des projets déposés.
- Les demandes devront être accompagnées des C.V. des demandeurs étudiants afin de signifier le caractère interdisciplinaire de l'équipe. Les C.V. ne devront pas dépasser trois pages. Une attention particulière sera portée sur la prise en compte des implications étudiantes dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.
- Le projet doit nécessairement faire appel à des collaboratrices ou des collaborateurs. Les collaboratrices ou collaborateurs sont des personnes ou des organisations qui s'impliquent dans l'orientation du projet et qui en facilitent sa réalisation ou son appropriation dans un milieu preneur. Comme entité collaboratrice, il y a la nécessité de recevoir l'aval d'un département ou d'une faculté via la réception d'une lettre d'appui ou d'intérêt au projet. Les services (ex : service des immeubles) peuvent être aussi constituer des entités collaboratrices. Les collaborateurs n'ont pas accès à l'octroi du financement.
- Il est entendu que le projet de recherche financé soit en phase de démarrage ou en phase de développement² et qu'il soit réalisable dans un délai d'un an après l'approbation de financement. Si le projet prend forme dans un espace formel (Ex. : service des immeubles, restaurant universitaire, bibliothèque, etc.), il devra être accompagné dans la demande par une lettre d'approbation du service, de l'unité de gestion ou du partenaire.
- Il est impératif que le projet porte un volet d'expérience d'apprentissage à l'Université Laval. Le caractère « expérience d'apprentissage » devra être justifié dans les propositions de projets par une lettre justificative ou un courriel d'un(e) professeur(e) d'un(e) chargé(e) de cours ou chargé(e) d'enseignement reconnaissant cette perspective dans la réalisation du projet.
- Finalement, les projets devront justifier leur potentiel vers la mise en œuvre des ODD. Cet aspect devra être démontré par l'apport positif du projet à un minimum de trois ODD. Pour ce faire votre demande doit expliciter comment le projet répond à un ou plusieurs des axes suivants en matière de prise en compte des ODD ciblés :

² Il est entendu par phase de développement que le projet soit déjà en exploration ou qu'il ait déjà pris forme dans certaines de ses étapes de mise en place. Dans ce deuxième cas de figure, le financement servira à combler ces premières étapes de développement.

- Axe 1 : Déterminer et combler des lacunes en matière de connaissances et/ou de données pour l'atteinte des ODD
- Axe 2 : Renforcer la collaboration entre différents secteurs pour l'atteinte des ODD
- Axe 3 : Diffuser la connaissance pour l'atteinte des ODD

En fonction des axes visés par votre projet (déterminer/renforcer/diffuser), votre demande devra présenter de quelle façon il permet une appropriation des ODD.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité scientifique du projet : Pertinence et intérêt du projet et son caractère novateur et/ou informatif; qualité de l'approche participative; identification des buts visés et des résultats anticipés; pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des ODD et démonstration de l'adéquation des objectifs du projet aux cibles des ODD pré-identifiées.
- Qualité et pertinence de la composition de l'équipe et des collaborations dans le projet: présence d'expertises variées et appropriées (entre autres issue du milieu) pour couvrir l'ensemble des enjeux à travers le prisme des ODD;
- Pertinence du budget demandé en fonction des objectifs visés par le projet;
- Calendrier de réalisation; description des étapes et pertinence en fonction des objectifs du projet;
- L'intégration du projet dans le cadre d'un cours, stage ou projet de recherche peut être un atout à sa sélection. Ce n'est néanmoins pas une condition exigée. Les demandeurs voulant proposer ce type d'intégration devront faire preuve de cette dernière dans la lettre de recommandation du professeur(e) désigné(e).
- Résultats attendus :
 - Qualité et pertinence des résultats attendus du projet en fonction de l'axes ou des axes choisis, de son envergure et de ses objectifs;
 - Démonstration que le projet offre un apport à l'expérience d'apprentissage à l'Université
 - Démonstration que le projet peut offrir des opportunités de suivi et de continuité au sein du campus;
 - Contribution dans l'avancement des connaissances sur les ODD au sein de la communauté étudiante de l'Université Laval.

BUDGET ET MODALITÉS

Le budget total alloué à ce programme est de 45 000\$ pour le financement d'un maximum de 9 projets jusqu'à une hauteur 5000\$ chacun. Toutes les dépenses proposées dans la demande devront être relatives à des dépenses opérationnelles (Ex. : réservation de local, matériel, fourniture, consultation, traduction, frais d'inscription à une conférence ou un colloque, etc.). Un rapport financier devra être produit après la période prévue de réalisation du projet.

EXIGENCES AUPRÈS DE L'ÉQUIPE RÉCIPiendaIRE

L'équipe récipiendaire sera tenue de publier les résultats et la présentation de son projet sous forme d'article dans le journal « L'interdisciplinaire » de l'Institut EDS (1000 mots environ). L'article devra comporter la présentation du projet, de ses résultats et le cas échéant des témoignages du public cible du projet quant à l'atteinte des objectifs prédéterminés.

De plus, les équipes récipiendaires s'engageront à préparer une vidéo de présentation de 180s et de participer à une activité d'animation scientifique de l'Institut EDS où ils pourront présenter leurs travaux.

La publication scientifique, la vidéo et la participation l'activité de l'Institut EDS serviront à la diffusion et au rayonnement des travaux étudiants et de leurs projets respectifs au sein du monde académique.

BIBLIOGRAPHIE

ENoLL. (2021). *What are Living Labs*. Retrieved 2021-01-07 from <https://enoll.org/about-us/>
Verhoef, L., & Bossert, M. (2019). *The University Campus as a Living Lab for Sustainability: A Practitioner's Guide and Handbook*. *Delft University of Technology: Delft, The Netherlands*.